

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 10 mai 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Spécial invalidité du nouveau rite épiscopal

La Notitia II de Rore Sanctifica met en évidence les montages d'Avrillé

Le CIRS communique sur les sources erronées ou falsifiées et les montages de la pseudo-démonstration du *Sel de la terre* n°54

Télécharger la Notitia II – De Analogia depuis :

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-05-10-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_2_Montage_Avrille.pdf

Nous publions ci-dessous le contenu du communiqué¹ du CIRS du 9 mai 2007.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Communiqué du CIRS du 9 mai 2007

Ce texte qui est forme l'un des chapitres des *Notitiae*² parues en février 2006, vient désormais de faire l'objet d'un tiré à part sous l'intitulé *Notitia II – De Analogia*. Il met en évidence la méthode de la pseudo-démonstration développée par Avrillé dans le n°54 du *Sel de la terre* et reprise des réformateurs de 1968, le trio infernal Bugnini.∴ – Dom Botte – Père Lécuyer.

**Notitia II - De Analogia - (extrait des *Notitiae ex tomo III* publiées en fin janvier 2006)
*Réfutation de la pseudo-analogie du nouveau rite avec les rites Orientaux***

Mise en cause de Dom Botte, du Père Joseph Lécuyer et de l'article du n°54 du *Sel de la terre* par les faits suivants :

¹ http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-09_Notitia_II.pdf

² [http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-2006-02-notitiae_\(ex_tomo_3\)/2006-02-notitiae_\(ex_tomo_3\)/rs_notitiae_2006_02_07.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/bibliotheque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-2006-02-notitiae_(ex_tomo_3)/2006-02-notitiae_(ex_tomo_3)/rs_notitiae_2006_02_07.pdf)

- Usage de sources « erronées » ou falsifiées
- Tronçonnement inadmissible supprimant l'Esprit-Saint
- Réassemblage fallacieux d'un rite maronite
- Mise en comparaison de bribes de rites non comparables

Le rite d'intronisation du Patriarche Maronite est purement juridictionnel, il est donc disqualifié de fait pour servir à une comparaison pour justifier de façon extrinsèque de la prétendue validité sacramentelle du nouveau rite de consécration épiscopale.

Mais, non content d'utiliser un rite non sacramentel, les réformateurs de 1968, suivi en cela par les dominicains d'Avrillé ont eu recours à des textes erronés et des montages pour parvenir à accroître l'analogie pour les besoins de leur pseudo-démonstration.

Le présent document démontre l'absence d'analogie entre le nouveau rite et le rite de consécration patriarcale maronite en établissant de façon incontestable les trois faits suivants, à partir de l'article intitulé ***Le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ?***, paru en automne 2005 dans le n°54 de la revue des Dominicains d'Avrillé sous la signature du Frère Pierre-Marie o.p. :

- L'usage dans l'article du n°54 du *Sel de la Terre* de sources orientales « erronées » ou falsifiées.
- Un « réaménagement » arbitraire *ad Hoc* du rite maronite, en page 102 du n°54 du *Sel de la Terre*, pour forcer son « analogie » avec la pseudo forme essentielle conciliaire.
- Une pseudo-démonstration centrée sur le tableau tronqué et réaménagé du rite du patriarche maronite de la page 102.

Ces trois réaménagements transforment la forme d'un rite maronite qui exprime, comme il se doit, **explicitement** la grâce de l'Esprit-Saint en une forme **équivoque** centrée sur un échange « *transitif* » ayant le *Spiritus principalis* pour objet.

La comparaison du nouveau rite conciliaire avec le rite du patriarche maronite forme le coeur de la pseudo-démonstration de validité du rite épiscopal conciliaire *par analogie* avec des rites orientaux valides de l'article du n°54 du *Sel de la terre*, alors qu'il apparaît que c'est bien ce rite qui aura été le plus manipulé dans le comparatif qui en est fait dans cet article avec le nouveau rite conciliaire.

Elle constitue une réfutation de la pseudo démonstration (par analogie avec des rites orientaux) de la validité extrinsèque de la consécration épiscopale de *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968 de Montini-Lécuyer-Botte.

Cette pseudo-démonstration a été publiée par la revue *Le Sel de la Terre* n°54, automne 2005 pp. 72-129, sous la signature du frère Pierre-Marie o.p. sous le titre : « *Le nouveau rituel de consécration épiscopale est-il valide ?* ». Elle s'appuie sur les rites désignés par les réformateurs eux-mêmes afin de justifier leur réforme.

La *Notitia II* montre l'usage par les rédacteurs de cet article d'un réaménagement arbitraire *ad Hoc* du rite du patriarche maronite à partir de sources orientales « erronées » ou falsifiées.

Table des matières

- | | |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Avertissement important |
| 1.1 | Usage dans l'article du n°54 du <i>Sel de la Terre</i> de sources orientales « erronées » ou falsifiées |
| 1.2 | Un réaménagement arbitraire <i>ad Hoc</i> du rite maronite, en page 102 du n°54 du <i>Sel de la Terre</i> , pour faciliter son analogie avec la forme essentielle conciliaire |
| 1.3 | Une pseudo-démonstration centrée sur la page 102 du tableau tronqué et réaménagé du rite maronite. |
| 2 | Démonstration de l'usage de sources orientales « erronées » ou falsifiées et du réaménagement <i>ad Hoc</i> |
| 3 | La sacramentalité des prières de consécration épiscopale accompagnées de l'imposition des mains de l'évêque consécrateur. |

Comité international *Rore Sanctifica*

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>